

## LE RÔLE POLITIQUE DES ORDRES MILITAIRES DANS LA COURONNE D'ARAGON PENDANT L'INTERRÈGNE DE 1410 À 1412 À TRAVERS LES ANALES DE ZURITA

Pierre Bonneaud

Les Ordres Militaires dans la Couronne d'Aragon ont retenu l'attention de médiévistes qui, au cours des dernières décennies, leur ont consacré des études excellentes et bien documentées mais sans s'intéresser prioritairement à leur rôle politique. Ce sont l'histoire de leur développement, l'analyse de leur organisation interne ou bien encore celle de leurs seigneuries et de leur économie qui ont été plus abondamment traitées. A l'exception des études consacrées par Luttrell<sup>1</sup> aux Hospitaliers aragonais au bas Moyen Age leurs relations avec le pouvoir ont été plutôt évoquées au passage, par exemple à propos des soulèvements de la *Union*<sup>2</sup> au royaume de Valence en 1348 ou de la guerre civile catalane de 1462-1472<sup>3</sup> ou encore en signalant le rôle joué dans la vie publique par certains dignitaires tels Juan Fernandez de Heredia ou Luis Despuig, mais sans en faire, à notre connaissance, l'objet de travaux publiés<sup>4</sup>.

Pendant, les Ordres, par l'importance de leurs domaines et le nombre de leurs sujets se plaçaient au premier rang des institutions seigneuriales des royaumes de la Couronne et du principat de Catalogne.

- 1.- LUTTRELL (Anthony): "The Aragonese Crown and the Knights Hospitallers of Rhodes 1291-1350" *English Historical Review* LXXVI London 1961 pp.1-19."La Corona de Aragon y las Ordenes Militares durante el siglo XIV" *VIII Congreso Historico de la Corona de Aragon 2* Valencia 1970 pp.67-77
- 2.- GUINOT RODRÍGUEZ (Enric). *Feudalismo en expansion en el norte Valenciano. Antecedentes y desarrollo de la Orden de Montesa. Siglos XII-XV*. Castellon 1986 pp 369-375
- 3.- COLL JULIÀ (Nuria). *Doña Juana Enriquez, Lugarteniente real en Cataluña 1461-1468*. Madrid 1958  
SOBREQUÉS VIDAL (Santiago) y SOBREQUES I CALLICO (Jaume). *La guerra civil catalana del segle XV*. Barcelona 1973
- 4.- La thèse doctorale de LUTTRELL: *Juan Fernandez de Heredia, Castellan de Amposta (1346-1377), Master of the Knights of Saint John of Rhodes (1377-1396)* Oxford 1959, non publiée.

Dans le royaume d'Aragon, la *Castellania de Amposta*, de l'Ordre de l'Hopital, avec trente commanderies, exerçait son pouvoir sur une centaine de lieux de juridiction<sup>5</sup> alors que les grandes commanderies de Montalban pour l'Ordre de Santiago et celle d'Alcañiz pour Calatrava contrôlaient une importante partie des hautes terres de Teruel et jouissaient d'une grande autonomie vis à vis de leurs Maîtres castillans. En Catalogne, les Hospitaliers du Prieuré de Catalogne comptaient trente commanderies regroupant une soixantaine de lieux de juridiction et la *Castellania de Amposta* jalonnait par ses châteaux le cours stratégique de l'Ebre inférieur. A Valence, l'Ordre de Montesa, dont la création fût obtenue du pape grâce à l'insistance de Jacques II afin de lui attribuer l'héritage des Templiers, disposait de treize commanderies et de cinquante trois lieux de juridiction regroupés pour la plupart en un bastion compact dans le Nord du royaume. En fait, par le jeu de leur participation à la Reconquête et des donations royales ou privées, ces quatre Ordres occupaient de manière discontinue mais imposante une vaste zone qui prenait en écharpe l'Aragon, la Catalogne et le royaume de Valence, délimitée au Nord par une ligne allant de Tarazona à Barcelone, et par une autre au Sud, d'Albarracín à Burriana, avec des positions beaucoup plus clairsemées de part et d'autre de ces limites.

A partir du XIVe siècle cette situation devait entraîner tout naturellement la participation des principaux dignitaires des Ordres aux institutions par leur présence au sein des organes représentatifs, *Cortes et Diputaciones*, qui acquièrent alors un rôle exceptionnel dans les institutions de la Couronne. Les "Actes" des *Cortes* et différentes études sur les institutions de la Couronne<sup>6</sup> révèlent le caractère systématique et permanent de cette participation, notamment au cours du XIVe siècle. Membres de ces instances au titre des différents "bras ecclésiastiques" les dirigeants des quatre Ordres apparaissent bien comme intégrés à ces oligarchies religieuses, nobiliaires et urbaines qui, dans le cadre du système dit du *Pactismo*, négociaient d'une manière quasi permanente avec la royauté la conduite des affaires de chacun des composants territoriaux de la Couronne, monnayant ainsi leur accord aux demandes de subsides du souverain.

5.- ARROYO ILERA (Francisco) "Division Señorial de Aragon en el siglo XV". *Revista Saitabi* T.XXIV Valencia 1974 pp.65-102

6.- *Cortes de los antiguos reinos de Aragon y de Valencia y del Principado de Cataluña* Tomes VII à X Real Academia de la Historia Madrid 1906- 1902

CODOIN ACA Tomes I .II.III Barcelona 1843-1847

COROLEU E INGLADA (Jose) PELLA Y FARGAS (Jose). *Las Cortes catalanas* Barcelona 1876

RÓMEU (Sylvia). *Les Corts Valencianes* Valencia 1976

SESMA MUÑOZ (Jose Angel) y SARASA SÁNCHEZ (Esteban). *Cortes del Reino de Aragón 1357-1451. Extractos y fragmentos de procesos desaparecidos*. Valencia 1976.

Ces quelques observations suffisent à justifier une étude systématique, à des moments privilégiés, du rôle des Ordres Militaires dans les relations de pouvoir entre la monarchie et les différentes oligarchies de la Couronne. La période de l'Interrègne nous est apparue comme tout particulièrement indiquée, tant parce qu'elle concerna toutes les forces vives de la Couronne que parce qu'elle fit l'objet d'une large documentation et de nombreux commentaires s'appuyant au premier chef sur les *Anales de la Corona de Aragon* de Jeronimo Zurita<sup>7</sup>.

Il convient tout d'abord d'apporter quelques précisions sur cette période et la manière dont elle fût relatée par Zurita pour ensuite dégager, à travers son récit, toutes les indications fournies sur le rôle des Ordres et enfin, en ayant éventuellement recours à des apports complémentaires, préciser les lignes directrices, les objectifs et les motivations d'un tel rôle.

#### RAPPEL DU DÉROULEMENT DU PROCESSUS DE L'INTERRÈGNE ET DE SA CHRONIQUE PAR ZURITA

De 1410 à 1412, devant le vide successoral créé par la mort de Martin Ier le 30 Mai 1430, sans descendance directe et, en l'absence d'une volonté clairement exprimée par le dernier représentant de la dynastie des comtes de Barcelone, les oligarchies, livrées à elles mêmes, assumèrent et même revendiquèrent la responsabilité de déclarer le droit à la succession de l'un des nombreux prétendants au trône. Elles s'engagèrent dans une démarche de concertation entre les parlements du principat de Catalogne et des royaumes d'Aragon et de Valence.

Au terme d'une telle volonté de légalisme, quelque peu malmenée par les deux principaux prétendants et leurs partisans, nous savons comment les neuf "sages" de Caspe, en représentation de chacun des trois ensembles territoriaux de la Couronne<sup>8</sup>, désignèrent le castillan Ferdinand de Trastamare, dit d'Antequera, comme souverain, le préférant au comte d'Urgel et aux autres candidats sur les rangs. Pendant cette période de deux ans les membres des oligarchies associées à l'exercice du pouvoir firent jouer leurs intérêts et leurs ambitions et participèrent à des degrés divers au dénouement de la crise.

Nous savons également que le choix de Ferdinand d'Antequera a fait l'objet d'analyses historiographiques contradictoires et parfois passion-

7.- ZURITA (Jerónimo) *Anales de la Corona de Aragón*. Edición preparada por Ángel CANELLAS LÓPEZ Zaragoza 1980 T.5

8.- Le Royaume de Majorque, associé aux négociations d'Alcañiz aux côtés de la délégation catalane, ne fut finalement pas représenté en tant que tel parmi les électeurs de Caspe.

nées<sup>9</sup>. Certains tenants d'une approche catalane<sup>10</sup> ont présenté ce choix comme l'exclusion violente et délibérée de la dynastie de Barcelone par la volonté et l'action conjuguées des Trastamare castillans, du pape Benoît XIII qui cherchait des appuis dans le conflit du schisme pontifical, et d'une faction aragonaise détenant à Saragosse les clefs du pouvoir et irréductiblement opposée au comte d'Urgel. Certains analystes castillans et aragonais ont au contraire mis en avant le caractère légaliste et consensuel de cette désignation, Ramon Menéndez Pidal<sup>11</sup> la situant même dans la perspective louable de rapprochement des royaumes hispaniques et d'un rêve d'unité wisigothique retrouvée. Notre propos n'est point de prendre partie dans une telle controverse mais de souligner la complexité et par là même l'intérêt de cet épisode.

Jerónimo Zurita, pourvu en 1548 de la charge de premier chroniqueur du royaume d'Aragon, a rendu compte de l'Interrègne d'une manière particulièrement importante puisqu'il lui consacra la totalité du livre XI de ses *Anales*, soit quatre-vingt-onze chapitres et, dans l'édition d'Angel Canellas López à laquelle nous nous référons, quelques deux-cent-soixante-dix pages. Nous savons la faveur qu'a méritée l'oeuvre de Zurita auprès des historiens de la Couronne d'Aragon. Pour reprendre Esteban Sarasa Sánchez<sup>12</sup> il nous donne "l'assurance de trouver dans son oeuvre un travail honnête et objectif, scrupuleux et complet avec une chronologie correcte et l'enregistrement ponctuel de tous les événements qui se sont produits en Aragon depuis l'invasion musulmane jusqu'au règne de Ferdinand II"

A propos des événements qui nous intéressent l'historien Ferrán Soldevilla<sup>13</sup>, l'un des tenants du point de vue catalan, souligne à quel point le traitement qu'en a fait Zurita demeure fondamental, combien certaines études modernes apparaissent en retrait pour l'avoir ignoré, ou comment certains auteurs n'y ont rien rajouté. Zurita, nous dit-il, présente les faits "sans escamotage ni tergiversation, sans omission ni altération". Il fait l'éloge de son impartialité après avoir souligné que son rôle de chroniqueur officiel lui imposait de faire valoir la légitimité du processus de Caspe, mais qu'il n'a néanmoins rien caché des coups de force ni des manoeuvres des ennemis du comte d'Urgel, ni du rôle de Benoît XIII en faveur de Ferdinand, ni des subsides distribués par ce dernier pour gagner des appuis. Soldevilla en conclut

9.- SARASA SÁNCHEZ (Esteban). *Aragón y el compromiso de Caspe* Zaragoza 1981 pp.19 à 81.

10.- *Ibid.* pp. 38-58

11.- MENÉNDEZ PIDAL (Ramon): "El compromiso de Caspe, autodeterminacion de un pueblo" *Historia de España*, dirigée par l'auteur, T.XV Madrid 1964. Introduction pp.I-CLXIV

12.- SARASA SÁNCHEZ (Esteban), *Op. cit.* p.60

13.- SOLDEVILLA (Ferran) 'Zurita i el compromís de Casp' *IV Congreso Histórico de la Corona de Aragón* Palma de Mallorca 1959- Actas y comunicaciones pp.19-38

## LE RÔLE POLITIQUE DES ORDRES MILITAIRES...

même qu'en fait, sans en avoir l'air, il a su démontrer l'illégitimité de la sentence de Caspe.

Les Ordres Militaires sont mentionnés avec une certaine fréquence au fur et à mesure du déroulement du livre XI de la chronique. Sans doute ne font-ils pas figure d'acteurs principaux et ils ne sont évoqués que dans une trentaine de pages, de manière brève et très factuelle, à travers les actes de leurs dignitaires et non en tant que collectivités ou qu'institutions. A la différence d'autres personnages qui apparaissent en premier plan, Zurita ne s'interroge ni sur leurs motivations, ni sur leurs mentalités.

Mais, dans de telles limites, chacun des Ordres participe bien, plus ou moins épisodiquement, aux trois étapes que nous fait parcourir Zurita, du déclenchement de la crise à son dénouement, avec un sens certain de la construction dramatique.

De juin 1410 à juin 1411, sous l'impulsion du parlement de Barcelone, un accord est recherché entre la Catalogne, l'Aragon et Valence malgré de vives tensions en Aragon et à Valence. La décision est prise de tenir un grand parlement commun mais, à la suite de l'assassinat de l'archevêque de Saragosse par le comte de Luna, la violence s'installe et rend impossible la poursuite paisible du consensus.

De juin 1411 à mars 1412, les épreuves de force se succèdent et jouent au détriment du comte d'Urgel. Les partisans aragonais de Ferdinand d'Antequera reprennent en mains un processus légaliste de plus en plus laborieux, pour aboutir à la décision de réunir neuf électeurs à Caspe.

De mars 1412 à mars 1413, se déroule la phase terminale, celle à proprement parler du compromis de Caspe, où sous un légalisme apparent sont entérinés les rapports de force qui avaient annoncé, au cours de la phase précédente, la victoire d'un camp sur l'autre.

C'est en suivant cette chronologie dans chacun des royaumes et dans le principat que peuvent être maintenant relevés dans la chronique de Zurita les faits se rapportant aux Ordres Militaires.

### LE RÔLE DES ORDRES MILITAIRES PENDANT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'INTERRÈGNE SELON ZURITA

#### *Première période, de juin 1410 à juin 1411: la recherche d'un consensus*

Au cours de cette période, Zurita évoque quatre dignitaires des Ordres Militaires: les Hospitaliers aragonais Pedro Ruiz de Moros, *castellán de Amposta* et fray Iñigo de Alfaro, commandeur de Ricla, Pedro Fernández de Híjar, grand commandeur de Montalbán, de l'Ordre de Santiago, et Romeo de Corbera, maître de Montesa. Pour mieux comprendre leur rôle, il convient d'apporter quelques précisions complémentaires sur le déroulement de cette période.

Le gouverneur de Catalogne Guerau Alaman de Cervelló, qui n'était pas un partisan du comte d'Urgel, convoqua le parlement du principat à Montblanch puis à Barcelone avec mission de définir à qui correspondait la succession "selon la justice". Le parlement catalan se fit alors l'inlassable artisan d'un consensus avec les deux royaumes d'Aragon et de Valence auprès desquels il dépêcha des émissaires afin de les convaincre de réunir leurs propres parlements et de définir à trois les règles de désignation du nouveau souverain. Mais il se heurtait dans chacun des royaumes à une situation de violence et de guerres privées qui dressaient les uns contre les autres, en Aragon le clan des Urrea contre celui des Luna et à Valence les Centelles contre les Vilaragut. L'Interrègne vit se cristalliser ces divisions autour de la personne du comte d'Urgel, neveu du défunt Martin Ier, qui se proclamait en droit d'accéder au trône sans autre formalité car il avait été investi par le souverain des fonctions de gouverneur général de la Couronne, en principe apavage de l'héritier.

A Saragosse, les Urrea comptaient sur l'appui de l'archevêque de la ville, García Fernández de Heredia, du gouverneur du royaume, Gil Ruiz de Lihori et du Juge d'Aragon, Juan Ximénez Cerdán qui s'étaient opposés par la force à ce que le comte assûme ses fonctions. A l'inverse, à Valence le gouverneur du royaume, Arnaldo Guillen de Bellera, était un ferme partisan de comte d'Urgel et ses alliés étaient les Vilaragut qui avaient pris le contrôle de la capitale.

Réunir des parlements représentatifs de toutes les factions et prêts à débattre paisiblement semblait donc presque impossible en Aragon et à Valence. Cependant, l'insistance des catalans, secondés par les bons offices de Benoit XIII et de l'évêque de Valence, parut faire miracle puisque les Aragonais parvinrent à rassembler à Calatayud les deux clans ennemis et qu'une brève assemblée commune se tint également à Valence. A Catalayud une commission du parlement aragonais prit, avec des émissaires de Barcelone et de Valence, la décision de réunir à Alcañiz un grand parlement des deux royaumes et du principat. La voie d'un consensus semblait donc s'imposer. Mais l'assassinat de l'archevêque de Saragosse par Antonio de Luna dans les premiers jours de juin 1411 allait provoquer un nouvel éclatement de la violence et une profonde altération de l'approche qui avait prévalu.

Pedro Ruiz de Moros, *castellán de Amposta*, était l'un des principaux dignitaires du royaume d'Aragon mais aussi du principat de Catalogne, du fait des commanderies Hospitalières du cours inférieur de l'Ebre. Zurita nous fait savoir d'emblée<sup>14</sup> qu'il se déclarait au service du comte d'Urgel et qu'il était aux côtés d'Antonio de Luna, lui même *caudillo* de toutes les entreprises du comte en Aragon. Dans les mois qui suivirent la mort de Martin Ier, c'est à La

14.- ZURITA *Op. cit* p.20

Almunia, ville de l'Ordre de l'Hôpital, que le comte d'Urgel s'installa en Aragon avec la volonté d'utiliser ses pouvoirs qu'il ne pouvait exercer à Saragosse mais il dut faire marche arrière, cédant à la pression du parlement de Barcelone qui souhaitait que les chances des différents prétendants fussent égales. Pedro Ruiz de Moros se rendit en février 1411 au parlement de Calatayud<sup>15</sup> en compagnie d'Antonio de Luna et Zurita nous apprend, à cette occasion, qu'ils faisaient tous les deux partie des huit *diputados* du royaume. Leur entrée dans Calatayud fût quelque peu contrariée car le clan des Urrea contrôlait la ville et le gouverneur et le Juge d'Aragon, présidents du parlement, avaient refusé de les admettre dans la ville tant que l'archevêque de Saragosse n'y fût point lui même arrivé, ce qui montre à quel point la discorde était vivace sous l'apparence du consensus.

De leur côté, le gouverneur et le Juge étaient accompagnés par un autre dignitaire Hospitalier, fray Iñigo de Alfaro, commandeur de Ricla une localité toute proche de La Almunia, qui avait été choisi pour les escorter<sup>16</sup> peut être dans le souci de signifier que tous les commandeurs de l'Hôpital ne faisaient pas corps autour du *castellán*. Le commandeur de Ricla fut par ailleurs également envoyé comme émissaire à Valence par le parlement de Calatayud<sup>17</sup>.

Mais le comte d'Urgel bénéficiait alors d'un autre appui de poids au sein des Ordres Militaires aragonais en la personne du grand commandeur de Montalban, de l'Ordre de Santiago, Pedro Fernández de Híjar dont le lignage s'était rangé aux côtés d'Antonio de Luna<sup>18</sup>. Ainsi, en Aragon, chaque parti semblait-il représenté parmi les Ordres.

Il n'en était pas de même dans le royaume de Valence. Le maître de Montesa, Romeo de Corbera, y apparaît comme un dignitaire influent, recevant à San Mateo la visite des émissaires du parlement de Barcelone<sup>19</sup> et leur faisant part de la difficulté de leurs entreprises devant les dissensions qui agitaient le royaume. En effet les tentatives de l'évêque de Valence, Hugo de Lupia y Bages, pour rapprocher les parties se heurtaient à l'intransigeance du gouverneur de Bellera qui partit en guerre contre les Centelles avec une violence et une cruauté telles que toute concorde en fut ensuite rendue impossible. Dans sa campagne de février 1411 le gouverneur prit le château de Villafames qui appartenait à Montesa et dont il faut supposer qu'il lui apparaissait comme une position des Centelles<sup>20</sup> Quoi qu'il en soit, l'action du gouverneur, partisan de comte d'Urgel, avait eu pour résultat de porter un coup

15.- *Ibid.* p.92

16.- *Ibid.* p.76

17.- *Ibid.* p.128

18.- *Ibid.* p.47

19.- *Ibid.* p.49

20.- *Ibid.* p.80

d'arrêt à toute tentative d'associer ses adversaires au processus de désignation du futur souverain.

*Deuxième période, de juin 1411 à Mars 1412: les troubles et la division.*

De juin 1411 à mars 1412 le contexte changea radicalement par rapport à la période précédente. L'assassinat aux abords de La Almunia de l'archevêque de Saragosse par Antonio de Luna, qui venait le recevoir, jeta l'opprobre sur le camp du comte d'Urgel et entraîna le déchaînement de la violence. Le clan des Urrea appela à la rescousse les forces castillanes que Ferdinand d'Antequera tenait prêtes à la frontière et les bandes armées des deux camps se mirent à silloner les deux royaumes d'Aragon et de Valence en essayant de s'assurer des positions de force. Les perspectives successorales se réduisirent plus clairement à deux prétendants, le comte d'Urgel et Ferdinand d'Antequera, s'appuyant sur deux camps en armes.

La violence n'excluait pas totalement cependant la poursuite du processus consensuel mais, dorénavant, conduit par l'Aragon ou, plus exactement, par le clan Urrea et non plus par le parlement catalan. Dans l'attente de la réunion d'un grand parlement commun, les uns et les autres convoquèrent leurs assemblées, les Catalans à Tortosa, les Valenciens à Vinaroz mais un groupe dissident se réunit à Trahiguera autour des Centelles et les Aragonais à Alcañiz, mais en excluant de ce parlement les partisans du comte d'Urgel qui eux-mêmes tinrent assemblée à Mequinenza. Ainsi, dans la dissension mais dans une plus grande proximité géographique, le débat se poursuivait entre les royaumes de la Couronne, avec leurs assemblées, leurs commissions et leurs émissaires, la désignation du souverain par le droit plutôt que par les armes demeurant l'objectif affiché.

En arrière plan, un partage des rôles s'effectua entre Ferdinand d'Antequera dont les troupes appuyèrent les factions qui lui étaient favorables en éliminant notamment le gouverneur de Bellera à la bataille de Murviedro, le gouverneur et le Juge d'Aragón qui réussirent à imposer aux Catalans le parlement d'Alcañiz comme centre de négociation et enfin le pape Benoît XIII, allié objectif des Castellans qui l'avaient reconnu comme pape alors que le schisme pontifical divisait l'Europe, qui sut jouer les arbitres et faire adopter le principe de la désignation du souverain par neuf électeurs soigneusement choisis plutôt que par un grand parlement dont le contrôle eut été aléatoire et la décision imprévisible. En Mars 1412, le gouverneur et le Juge d'Aragon, qui avaient reçu mandat de leur parlement pour proposer ces neuf électeurs, firent accepter leur choix aux Catalans et aux Valenciens et, dans une situation très favorable à Ferdinand d'Antequera, le dernier acte pouvait commencer.

Pendant la période clef que nous venons d'évoquer Zurita fait plus fréquemment allusion aux personnages des Ordres Militaires.

L'assassinat de l'archevêque de Saragosse par Antonio de Luna avait eu lieu à La Almunia, l'une des principales seigneuries aragonaises de l'Ordre de l'Hôpital<sup>21</sup>, mais le *castellán de Amposta* Pedro Ruiz de Moros, bien que très proche d'Antonio de Luna, ne figure pas dans la liste de ceux qui étaient à ses côtés au moment du meurtre. Le *castellán* continua néanmoins à accorder son soutien à Antonio de Luna puisque celui-ci, menacé par les premières entrées de militaires castillans en Aragon, se réfugia dans les domaines du *castellán* ainsi d'ailleurs que dans ceux de Pedro Fernández de Híjar, grand commandeur de Montalban<sup>22</sup>. A l'initiative de Benoît XIII une procédure de jugement ecclésiastique fut lancée à l'encontre d'Antonio de Luna et de ceux qui l'accompagnaient au moment du meurtre, procédure qui aboutit à leur excommunication. Le procès était également dirigé contre leurs proches, dont Pedro Ruiz de Moros et Pedro Fernández de Híjar, mais aucune décision ne fut prise à l'encontre de ceux-ci, le vicaire général réservant sa sentence.

Entre temps, face au développement des luttes armées, le *castellán* apparut comme militairement inactif. Il demeura dans son château d'Azcó alors que son parent Juan Ruiz de Moros se trouvait encerclé par le clan Urrea et par des troupes castillanes au château d'Albarracin<sup>24</sup>. Le *castellán* fut appelé à la rescousse mais il "n'osa pas" quitter sa forteresse dont la défense était excellente. Zurita note que Juan Ruiz de Moros avait l'espoir d'être secouru par le comte d'Urgel ou "à tout le moins par le *castellán de Amposta* qui, depuis les châteaux qui étaient les siens dans les commanderies de l'Hôpital pouvait acourir aisément à son aide".

A défaut des armes, Pedro Ruiz de Moros devait par contre occuper le devant de la scène politique. En effet, n'ayant pas été convoqués au parlement d'Alcañiz<sup>25</sup> en raison de la procédure d'excommunication qui était en cours, Antonio de Luna et lui-même prirent l'initiative, se réclamant de leurs fonctions de *diputados* du royaume, de convoquer un contre parlement à Mequinenza, lieu proche de Tortosa et de Vinaroz et appartenant au neveu d'Antonio de Luna, Ramón Guillen de Moncada<sup>26</sup>. Zurita fait connaître la liste des principaux participants à cette assemblée et il apparaît que Pedro Ruiz de Moros y était le seul dignitaire ecclésiastique. Aucun commandeur de l'Hôpital ne figurait non plus parmi ceux qui y étaient présents. Le *castellán*, qui présida l'assemblée<sup>27</sup>, adoptant une attitude se voulant légaliste, envoya

23.- *Ibid.* p.96

22.- *Ibid.* p.97

23.- *Ibid.* p.149

24.- *Ibid.* pp 108 et 118

25.- *Ibid.* p.121

26.- *Ibid.* pp.153-155

27.- *Ibid.* p.227

une délégation au parlement catalan de Tortosa pour lui demander de ne pas traiter avec son homologue aragonais d'Alcañiz entaché d'irrégularité et s'offrit pour définir avec les représentants catalans et valenciens les conditions de la déclaration successorale<sup>28</sup>. Cette démarche fit l'objet d'une fin de non recevoir.

Pedro Fernández de Híjar, grand commandeur de Montalban de l'Ordre de Santiago, avait pour sa part, ainsi que ses parents, abandonné le camp d'Antonio de Luna et rejoint le parlement d'Alcañiz<sup>29</sup>.

Pendant ce temps, dans le cadre de ce même parlement, on vit intervenir, aux côtés du gouverneur et du Juge d'Aragón qui le présidaient, deux autres dignitaires des Ordres Militaires.

Guillen Ramón Alamán de Cervellón, grand commandeur de l'Ordre de Calatrava et châtelain d'Alcañiz fut chargé, en compagnie de Juan de Luna, d'assurer la garde de la ville et de ses accès. Dans la situation troublée du moment il s'agissait d'un rôle de la plus grande importance. Fray Iñigo de Alfaro, le commandeur Hospitalier de Ricla dont l'intervention a déjà été signalée, se trouva d'abord associé à cette tâche puis y remplaça Juan de Luna<sup>31</sup>. Ainsi la garde du parlement se trouvait-elle confiée à deux dignitaires des Ordres Militaires. Il fut également fait appel à Guillen Ramón Alamán de Cervellón pour des missions de caractère plus politique. Le comte d'Urgel ayant tenté de lever des troupes en Aragón en tant que Gouverneur général, le parlement d'Alcañiz décida d'entamer contre lui des poursuites criminelles pour usurpation de pouvoirs et désigna un groupe de quatre personnalités, dont Guillen Ramón Alamán de Cervellón, pour entreprendre ces poursuites<sup>32</sup>. Par la suite, le grand commandeur d'Alcañiz fit également partie d'une commission de treize membres chargée de négocier avec les émissaires du parlement de Tortosa la formule finale d'accord pour la désignation successorale, connue comme *concordia de Alcañiz*.<sup>33</sup>

Si en Aragón les dignitaires des Ordres cités par Zurita se rangeaient dans un camp ou dans l'autre, Romeo de Corbera, maître de Montesa, adoptait une position d'arbitre entre les deux partis en entente étroite avec Benoît XIII. Ainsi s'efforça-t-il de faire accéder des Centelles au parlement de Valence négociant pour eux les sauf-conduits nécessaires mais la tentative échoua

28.- *Ibid.* p.163

29.- *Ibid.* p.156

30.- *Ibid.* p.122

31.- *Ibid.* p.156

32.- *Ibid.* p.141

33.- *Ibid.* p.199

parce que le gouverneur de Bellera parut préparer un guet-apens en rassemblant des troupes aux abords du parlement<sup>34</sup>. Lorsque chaque clan réunit ensuite sa propre assemblée, les Vilaragut à Vinaroz et les Centelles à Trahiguera dans les deux cas des lieux de juridiction de Montesa, le pape demanda à Romeo de Corbera d'effectuer une nouvelle tentative. Le maître de Montesa rencontra des représentants des Centelles et s'efforça d'obtenir leur adhésion à la tenue d'une assemblée unique avec leurs adversaires<sup>35</sup>. Par la suite, le pape se rendit lui-même à Trahiguera pour mettre au point une formule assurant la sécurité des uns et des autres, mais les Centelles avaient, entre temps, reçu l'appui des compagnies castillanes et la violence était telle que l'accord ne fut pas suivi d'effet<sup>36</sup>. A Alcañiz, Aragonais et Catalans s'accordèrent pour ne pas négocier avec des émissaires valenciens tant que l'union des deux camps de serait pas réalisée.

En dehors de ces précieuses informations sur les principaux personnages nous avons recherché dans la chronique des indications sur d'éventuelles conduites et positions soit collectives soit individuelles de la part des commandeurs des différents Ordres. Nous devons constater que de telles mentions sont presque inexistantes et que le non-dit est sans doute plus significatif que l'écrit. Pour les Hospitaliers aragonais, lors du choix de Caspe comme lieu de réunion des neuf électeurs, il fut demandé au pape d'assurer pendant cette période sa souveraineté et sa juridiction sur la ville car "on éprouvait une certaine réserve vis-à-vis des chevaliers de l'Ordre de l'Hôpital dont la commanderie<sup>37</sup> était une dignité importante du *castellán de Amposta*, allié tant affiché du comte d'Urgel"<sup>38</sup>. Cependant malgré le nombre de ses commanderies et la puissance de ses châteaux le *castellán* n'osait pas ou ne jugeait pas opportun d'intervenir militairement, ne pouvant peut être pas compter sur une mobilisation des commandeurs de l'Ordre à ses côtés. Qu'il s'agisse de l'Hôpital ou des autres Ordres aragonais, la description minutieuse faite par Zurita des équipées militaires d'un camp ou de l'autre ne fait aucune allusion à des participations, à un titre ou un autre, du moindre commandeur des Ordres. Ainsi en fut-il aussi au royaume de Valence où les opérations militaires se concentrèrent autour de Morella et de Castellón, paraissant laisser de côté les commanderies de Montesa du Maestrazgo. Quant à la position des commandeurs, nous trouvons l'indication intéressante qu'au parlement de Vinaroz celui où prédominaient les Vilaragut on comptait la

34.- *Ibid.* p.129

35.- *Ibid.* p.147

36.- *Ibid.* p.178

37.- Il s'agit de la commanderie de Caspe qui faisait partie de la "chambre" du *castellán*, c'est-à-dire des commanderies qu'il avait en dotation et dont il percevait les revenus.

38.- ZURITA *Op. cit.* p.207

présence de “quelques commandeurs de Montesa”<sup>39</sup>. Il faut en déduire que Romeo de Corbera n’y assistait pas car le fait n’eût pas manqué d’être relevé par Zurita, et par ailleurs la présence de ces commandeurs ne signifiait pas nécessairement leur adhésion au parti du comte d’Urgel car, indique Zurita, “l’assemblée de Vinaroz fut considérée par les Catalans comme juste et légitime parce qu’y participaient l’état ecclésiastique, la ville de Valence et quelques autres et une bonne partie de la noblesse du royaume”<sup>40</sup>. Il n’était donc sans doute pas indifférent à Montesa d’y assurer une présence sans apporter pour autant son soutien à la candidature du comte.

Remarquons enfin l’absence totale de référence à un rôle joué par les Ordres Militaires en Catalogne, c’est-à-dire essentiellement par les Hospitaliers du Prieuré de Catalogne, notamment aux parlements de Barcelone et de Tortosa ou, à la différence des autres membres ecclésiastiques représentant tant l’église séculière que les monastères, on ne les voit figurer dans aucune commission, ni être désignés comme émissaires, ni être mentionnés d’aucun autre point de vue. La cause en réside très certainement dans l’absence de prieur de catalogue pendant presque toute cette période, le prieur dez Pomer mort en 1409 n’ayant été remplacé qu’en 1411 pas Gonzalo de Funes, aragonais de la *castellanía de Amposta* opposé au *castellán* Pedro Ruiz de Moros qu’il fut appelé à remplacer dès 1415, terminant alors ses brèves fonctions au Prieuré. La direction des affaires du Prieuré fut, pendant toute la durée de l’Interrègne, assurée par les lieutenants du prieur, fray Ferrán de Siscar puis fray Galcerán Sarroca.

### *Troisième période, de Mars à Juillet 1412: le dénouement.*

La troisième phase de l’Interrègne est celle de la décision, connue comme “sentence” ou “compromis” de Caspe. Une fois fixées les règles de la désignation du futur souverain et choisis les neuf électeurs, les parlements d’Alcañiz et de Tortosa mirent fin à leurs activités et la réunion de Caspe s’organisa pour entendre les différents prétendants et faire connaître le choix des électeurs. Sans doute le processus et le “compromis” lui-même furent-ils contestés par le comte d’Urgel, ainsi d’ailleurs que par le prétendant de la maison d’Anjou soutenu par la France, et la violence se poursuivit encore quelque temps, tant en Aragón qu’à Valence. Mais le comte d’Urgel, après l’élimination du gouverneur de Bellera, n’était plus en mesure de suivre un autre chemin que celui de l’élection qui devait lui être défavorable. Après l’avènement de Ferdinand Ier il tenta en vain, avec l’aide d’Antonio de Luna, de s’opposer par les armes au nouveau monarque.

39.- *Ibid.* p.159

40.- *Ibid.* p.191

Pendant cette période, les principaux protagonistes précédents s'écartèrent du devant de la scène au profit des neuf sages de Caspe. Dans un dernier et inutile contrefeu, Pedro Ruiz de Moros, président de l'assemblée de Mequinenza, mit en demeure le parlement de Tortosa d'envoyer des délégués à cette assemblée pour désigner des électeurs et un lieu d'élection, menaçant de procéder à la désignation du successeur de Martin Ier de manière unilatérale s'il n'obtenait pas satisfaction<sup>41</sup>. Les Catalans lui opposèrent une fin de non recevoir. D'ailleurs, le *castellán* ne semble pas s'être opposé, ou avoir pu le faire, au transfert de souveraineté de la ville de Caspe organisé par Benoit XIII afin de placer temporairement la ville sous sa propre juridiction et non plus sous celle de l'Hôpital<sup>42</sup>. Aussi, après que le comte d'Urgel se fût rallié à la procédure de désignation, l'assemblée de Mequinenza se disloqua t-elle, et, précise Zurita dans une formule à la Tacite " son président ,frère Pedro Ruiz de Moros, *castellán de Amposta* s'était déjà enfermé dans sa forteresse de Miravet"<sup>43</sup>. Nous ignorons s'il devait en sortir, mais dorénavant son nom n'est plus cité dans la chronique. Il n'était pas au côtés d'Antonio de Luna ni du comte d'Urgel dans leur rebellion et la *Castellania de Amposta* fut rapidement confiée en administration à fray Iñigo de Alfaro car Pedro Ruiz de Moros était devenu irrecevable pour le nouveau souverain<sup>44</sup>.

Pendant cette période Zurita signale un conflit qui se produisit en Catalogne et concerna le Prieuré<sup>45</sup>. "Un chevalier catalan nommé Juan Cortit prit possession d'un lieu et d'un château de l'Ordre de Saint Jean, dans la viguerie de Cervera nommé La Guardialada et le prieur de Catalogne et les commandeurs de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean rassemblèrent grand nombre de cavaliers et de fantassins pour assiéger le château et Juan Cortit et ses partisans en rassemblèrent aussi et, comme à cette époque tout événement pouvait être cause de troubles importants, le parlement et les députés du Principat de Catalogne réussirent à faire se disperser ces troupes".

Parmi les autres personnages évoqués dans les pages précédentes on retrouve ceux qui avaient oeuvré pour la bonne cause au premier rang des notables à l'heure des cérémonies. A la lecture publique de la sentence de Caspe le 28 juillet 1412 assistèrent fray Iñigo de Alfaro et Romeo de Corbera, ce dernier , à la tête de la délégation du royaume de Valence, prononçant le discours d'usage<sup>46</sup>. Quant à l'ambassade dépêchée auprès du nouveau roi pour lui faire révérence et l'informer officiellement de la déclaration de suc-

41.- *Ibid.* pp.227-228

42.- *Ibid.* p.208

43.- *Ibid.* p.259

44.- *Cortes de les antigues reinos.....Op.cit* Aux Cortes catalanes convoquées à Tortosa en 1413,pour la *Castellania de Amposta* la convocation est adressée à fray Iñigo de Alfaro,"*regenti Castellaniam Emposte*"

45.- ZURITA *Op. cit.* p 259.

46.- *Ibid.* p.272

cession, on comptait dans ses rangs le grand commandeur d'Alcañiz et , à nouveau, fray Iñigo.

#### INTERPRÉTATION ET COMMENTAIRES

Tout ramassé et condensé qu'il soit, le tableau dressé par Zurita des personnages des Ordres Militaires ne manque ni de richesse ni d'indices précieux sur leurs comportement à l'occasion d'une crise politique majeure au début du XVème siècle, bien que le chroniqueur se soit limité à rapporter à leur sujet, sans excès de commentaires, un certain nombre d'actes et de faits. Le contraste est grand avec le traitement historique et littéraire consacré aux acteurs principaux, tels Ferdinand d'Antequera, Jacques d'Urgel, Benoît XIII, Saint Vincent Ferrer, Antonio de Luna, Berenguer de Bardaxí ou Francesc de Aranda, qui bénéficient d'analyses et de tableaux apportant des éclairages supplémentaires sur leurs motivations, leurs intérêts et leurs alliances, ainsi que sur leurs origines, leurs personnalités et leurs images auprès de leurs contemporains.

A côté des informations réduites à l'essentiel données par Zurita, il faudra donc faire appel au "non dit" ainsi qu'à d'autres sources de l'époque<sup>48</sup> ou à des renseignements puisés dans les nombreux ouvrages et études consacrés à l'Interrègne<sup>49</sup> ou aux Ordres Militaires<sup>50</sup> pour essayer de dégager des traits communs ou divergents dans les comportement et les mentalités des dignitaires des Ordres.

Parmi les attitudes communes, il faut souligner l'adoption —et pas seulement l'affichage— d'une conduite légaliste, favorable à la négociation et à l'arbitrage. Le maître de Montesa ne ménage pas ses efforts pour réunir les clans ennemis du royaume de Valence dans une même assemblée, en s'interdisant de participer lui même à l'une ou l'autre des deux assemblées rivales. L'Hospitalier fray Iñigo de Alfaro entreprend une même démarche auprès des mêmes Valenciens et quant au grand commandeur de Calatrava, Guillem Ramón Alamán de Cervellón, responsable de faire régner l'ordre à Alcañiz, il participe aussi aux commissions chargées d'ouvrir la voie à la désignation du souverain. L'image donnée était évidemment conforme à ce que l'on devait attendre de dignitaires ecclésiastiques dans le cadre de la pratique institutionnelle et politique de la Couronne d'Aragón à cette époque.

47.- *Ibid.* p. 277

48.- *Cortes de los antiguos reinos....Op.cit.*

49.- DUALDE SERRANO (Manuel) y CAMARENA MAHIQUES (Jose) *El compromiso de Caspe* Zaragoza 1971

SARASA SÁNCHEZ (Esteban) *Op.cit.* "Aragón y el compromiso....."

SOBREQÜÉS VIDAL (Santiago). "El compromiso de Caspe i la noblesa catalana " *Biblioteca de la cultura catalana* num. 8 Barcelona 1973

50.- DELAVILLE LE ROULX (J.) *Les Hospitaliers à Rhodes jusqu'à la mort de Philibert de Naillac 1310-1421*, Paris 1913

SAMPER (Hipólito) *Montesa Ilustrada*, 2 vols. Valencia 1669

L'attitude de *castellán de Amposta* qui avait choisi le "mauvais camp" n'en fût pas moins parfaitement légaliste. Son soutien au comte d'Urgel s'appuyait sur la légitimité des pouvoirs que Martin Ier avait confié à ce dernier, d'abord comme lieutenant général puis comme gouverneur général de la Couronne. En fait ces nominations avaient été repoussées par la force par le clan des Urrea dans un soulèvement qui entraîna la mort de plusieurs personnes à Saragosse<sup>51</sup>. Le *castellán* pouvait donc s'estimer en droit, sinon dans le devoir, d'accueillir le comte dans ses seigneuries. Par la suite, son action privilégia le légalisme, la négociation et la participation à des instances collectives de décision, qu'il s'agisse de sa présence au parlement de Calatayud, du rappel de sa fonction de *Diputado* du royaume d'Aragon pour réunir et présider l'assemblée de Mequinenza, ou de ses interventions auprès du parlement catalan de Tortosa où il avait désigné un procureur pour le représenter<sup>52</sup>. Le 19 Juin 1411 il écrivait à ce parlement pour l'informer *des désordres dans lesquels se trouve le royaume d'Aragon et des grands dangers qui menacent du fait des manoeuvres d'une faction dominant plusieurs villes* et de la difficulté à réunir un parlement légitime en Aragon<sup>53</sup>. Il s'adresse à nouveau le 28 Août à cette même instance au sujet des troubles d'Albarracín, où le fils du gouverneur d'Aragon assiège le château et demande l'aide des Catalans pour rétablir la situation et les mettre également en garde contre la réunion, à ses yeux illégale, du parlement aragonais d'Alcañiz<sup>54</sup>.

Il semble que l'on assiste à un partage des rôles entre le *castellán* Pedro Ruiz de Moros et le comte Antonio de Luna, le premier ayant recours à la négociation et le second à la force des armes dans la défense de la même cause. En effet, malgré la vocation militaire des Ordres, il n'apparaît aucun indice de l'intervention du *castellán* dans les combats qui opposaient les clans. L'attitude de Pedro Ruiz de Moros semble bien avoir été de refuser obstinément toute compromission avec la violence, qu'il s'agisse de l'assassinat commis par Antonio de Luna, du refus de porter secours à son parent et à son propre camp assiégés à Albarracín, ou de son repli dans son château de Miravet sans prêter main forte à la rébellion du comte d'Urgel et d'Antonio de Luna après la décision de Caspe.

Les autres Ordres adoptèrent une attitude similaire et, plutôt que de s'engager eux-mêmes dans des combats pour reprendre des châteaux qui leur avaient été enlevés, ils préférèrent faire appel à l'autorité légitime pour qu'el-

51.- SANCHO IZQUIERDO (M.) "Ensayo de una biografía de don Antonio de Luna y su influencia en el compromiso de Caspe", *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, núm. XXX Madrid 1914 p.113

52.- *Cortes de los antiguos reinos op.cit...*

53.- CODOIN ACA *Op.cit.* T II p.203

54.- *Ibid.* p.263

le intervienne à leur place. Ainsi, pour le château de Villafamès, de l'Ordre de Montesa, qui était tombé aux mains des Centelles, le maître Romeo de Corbera demanda des secours au gouverneur du royaume de Valence qui détenait l'autorité pour intervenir<sup>55</sup>. De même, en Catalogne, lorsque le château de La Guardialada fut pris aux Hospitaliers par le chevalier Joan Cortit, les *Actes* du parlement de Tortosa rendent compte des interventions répétées du lieutenant du prieur de Catalogne auprès de cette assemblée pour que celle-ci se saisisse du problème, arbitre, intervienne et fasse restituer le château à ses légitimes occupants, le Lieutenant s'interdisant même expressément d'employer la force tant que les procédures d'arbitrage ne seraient pas épuisées.

Sans doute, dans les cas qui viennent d'être rapportés, rassembler des hommes en armes pouvait sembler une entreprise hasardeuse et coûteuse, mais il apparaît aussi que, dans une période où la violence se déclenchait et se déchaînait si facilement dans de véritables guerres privées et des luttes de factions, les Ordres Militaires de la Couronne d'Aragon préféraient résister à la tentation de recourir aux armes et refusaient d'apporter aux clans leur appui militaire. Il serait tentant d'expliquer leur prudence par le développement d'un comportement de "rentiers" confortablement établis dans leurs commanderies s'ils n'avaient démontré que la guerre était également leur affaire, au sein des armées royales de Pierre le Cérémonieux et de Martin l'Humain en Sardaigne comme certains d'entre eux devaient le faire plus tard auprès d'Alphonse le Magnanime en Italie ou en prenant partie dans la guerre civile catalane de 1462 à 1472. Il nous semble plutôt qu'en refusant d'intervenir dans des conflits privés les Ordres Militaires se conformaient à l'idéologie qui avait présidé à leur création et qui, dans la tradition grégorienne, condamnait toute participation à des violences entre chrétiens et aux conflits internes.

Le comportement et les différentes prises de position des différents dignitaires ne sauraient par ailleurs s'expliquer sans évoquer la signification et l'influence, pour les Ordres Militaires de la Couronne, des deux grandes affaires de ce début de siècle: la succession monarchique aragonaise et l'étape finale du schisme pontifical.

De 1410 à 1412, l'absence de successeur désigné au monarque décédé signifia pour chacun des Ordres, comme pour la majorité des groupes sociaux et des institutions de la Couronne, la perte soudaine d'un arbitre constant, incontournable et nécessaire qui exerçait sur eux une autorité incontestée parce que légitime. En effet, le *castellán de Amposta*, le prieur

55.- DUALDE (M.) y CAMARENA (J.) *Op. cit.* p.98

de Catalogne, les grands commandeurs de Montalbán et d'Alcañiz et tous leurs commandeurs prêtaient hommage et fidélité au monarque lorsqu'ils recevaient leurs dignités, en raison des biens qui leur étaient confiés et ils étaient donc des vassaux du roi<sup>57</sup>. Mais il s'agissait de beaucoup plus que d'un cérémonial. Montesa constituait par les circonstances de sa création un Ordre de la Couronne constamment fidèle à la monarchie<sup>58</sup>. Pour Santiago et Calatrava, c'est avec la protection, sinon à l'instigation des rois d'Aragon que les deux grands commandeurs aragonais de ces Ordres avaient pu acquérir une grande autonomie vis à vis de leurs Maîtres castillans et leur désignation dépendait en fait de la volonté de leur souverain<sup>59</sup>. Quant aux Hospitaliers, leur caractère d'ordre international et l'importance de leurs domaines avaient à plusieurs reprises provoqué de réelles tensions avec la monarchie : avec le roi Pierre III lorsque celui-ci entra en conflit avec la Papauté au sujet de la Sicile, avec Jacques II lorsque, s'agissant de régler la succession des Templiers, les Hospitaliers durent renoncer à maintenir leurs commanderies au royaume de Valence afin de permettre la création de Montesa, et périodiquement lorsque le roi s'affrontait aux décisions du Maître de l'Ordre sur la désignation du *castellán de Amposta* ou du prieur de Catalogne. Mais dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle une collaboration plus harmonieuse et plus étroite s'instaura avec l'accession à la Maîtrise de l'Ordre de l'aragonais Juan Fernández de Heredia<sup>60</sup>.

D'une manière ou d'une autre, la monarchie catalano-aragonaise garantissait aux quatre ordres la réalité de leurs pouvoirs et la jouissance de leurs biens en échange de leur fidélité et de leur loyauté. Elle leur reconnaissait le droit de participer pleinement aux affaires des royaumes et du Principat de Catalogne au sein des instances représentatives du *Pactismo*, les *Cortes* et les

56.- *Cortes de los antiguos reinos.... Op. cit* T.X pp 142-150-163-185-200-211

57.- SAINZ DE LA MAZA LASOLI (Regina) *La Orden de Santiago en la Corona de Aragón (II) La encomienda de Montalbán bajo Vidal de Vilanova*. Zaragoza 1988.p. 23 . Par ailleurs, de nombreux exemples de prestation d'hommages de commandeurs Hospitaliers figurent dans les registres de la chancellerie royale au XV<sup>e</sup> siècle.

58.- Sur la fidélité de l'Ordre de Montesa à la monarchie voir, entre autres, JAVIERRE MUR (Aurea) *Privilegios reales de la Orden de Montesa en la Edad Media* Madrid (non daté). Un conflit, rapidement effacé opposa néanmoins le chapitre de l'Ordre à Pierre le Cérémonieux lorsque celui-ci décida de choisir comme Maître Berenguer March alors que le roi voulait imposer Ramón de Vilanova.

59.- Pendant la guerre qui l'opposa au roi de Castille, dite guerre des deux Pierre, Pierre le Cérémonieux avait même favorisé, avec la désignation de Pedro Muñiz de Godoy comme grand commandeur d'Alcañiz en 1356, le développement d'un véritable schisme au sein de l'Ordre de Calatrava. ( cf. O'CALLAGHAN, Joseph: *The Spanish Order of Calatrava and its affiliates* London 1975 p. 263)

60.- LUTTRELL *Op.cit*.The Aragonese Crown....et La Corona de Aragón...

*Diputaciones*. Elle faisait aussi parfois appel à eux pour des fonctions officielles de grande importance<sup>61</sup>. On imagine aisément le vide causé, tant dans les esprits que dans les faits, par l'absence prolongée d'un monarque. Les principaux dignitaires des ordres en Aragon, Catalogne et Valence ne pouvaient se désintéresser ni rester à l'écart du processus de désignation du successeur. Il est normal que ce soient le maître de Montesa, le *castellán de Amposta*, le prieur de Catalogne et les grands commandeurs d'Alcañiz et de Montalban qui prennent position et interviennent et non des commandeurs à titre individuel, à l'exception notable de fray Iñigo de Alfaro mis en avant parmi les Hospitaliers pour incarner un choix opposé à celui de son supérieur le *castellán*. En Catalogne, en l'absence de prieur pendant l'Interrègne, il n'y eut pas de prise de position.

Mais, plus encore que le vide monarchique, le schisme pontifical fut à l'origine d'une grande confusion dans les esprits et les comportements en même temps qu'il détermina largement les attitudes des différents dignitaires des Ordres dans le règlement du problème successoral. Comme le déclare Luttrell<sup>62</sup>, les Hospitaliers de Rhodes —mais la formule vaut pour tous les Ordres— "étaient soumis à la *potestas* suprême des papes". Le moment auquel survint la mort de Martin Ier suivait de très près un tournant essentiel dans le déroulement du schisme. Le concile de Pise en 1409 avait marqué le désir des princes et de l'Eglise de s'engager dans un processus de règlement de la casure en désignant comme pape une nouvelle personnalité et en engageant à se retirer les deux prétendants qui exerçaient concurremment le pontificat. Mais ceux-ci refusèrent et à l'issue du concile, il y eut donc trois papes au lieu de deux. Benoît XIII, l'aragonais Pedro de Luna devenu pape en Avignon à la mort de Clément VII en 1394, assiégé dans son palais pontifical, avait du fuir en 1403 les rives du Rhône et à partir de 1408 s'était installé dans les territoires de la Couronne d'Aragon, d'abord à Perpignan, où il avait convoqué un concile, puis à Barcelone, à Saragosse, à Tortosa et à Valence. En fait, il fut à pied d'œuvre pour intervenir dans le processus successoral et témoigna pendant ces deux ans d'une inlassable aptitude à se déplacer d'un lieu à l'autre selon les exigences des circonstances. Reconnu par la France, la Castille et le défunt roi d'Aragon, la désignation du successeur de ce dernier était pour lui d'une importance vitale et le choix de Ferdinand d'Antequera, régent du royaume de Castille, le meilleur qui puisse lui paraître. Le rôle déterminant qu'il joua en ce sens dans le dénouement de l'Interrègne est hors de doute.

61.- Ainsi, Romeo de Corbera, commandeur de Villafames et futur Maître de Montesa, était-il, dans les dernières années du règne de Martin Ier, amiral d'Aragón et il avait à ce titre participé aux expéditions contre les rebelles sardes.

62.- LUTTRELL (Anthony) "Le schisme dans les prieurés de l'Hôpital en Catalunya et Aragon" *Jornades sobre el cisma d'Occident a Catalunya, les Il·les i el país valencià* Barcelona 1986 p.109

Il pouvait compter sur l'appui et l'obéissance de Montesa, Calatrava et Santiago qu'il ne manqua pas de mettre à profit, d'autant plus aisément qu'il était aragonais lui-même et présent en permanence dans les territoires de la Couronne. Il s'était d'ailleurs arrogé le droit de procéder à des collations aux prieurés et commanderies de Castille, d'Aragón, de Catalogne et de France<sup>63</sup> et en usa abondamment alors que ce pouvoir semble avoir été utilisé avec prudence par les précédents pontifs<sup>64</sup>.

Ce fut lui qui désigna en Juillet 1410, à peine quelques mois après la mort de Martin Ier et à l'issue d'une crise au sein de l'Ordre de Montesa le commandeur de Villafames comme nouveau maître. Les commandeurs de l'Ordre, à la mort du précédent Maître Berenguer March avaient élu pour lui succéder fray Nicolás de Próxima, mais ils apprirent alors que le pape s'était réservé cette nomination et avait choisi un des personnages que nous avons déjà rencontrés, Guillén Ramón Alamán de Cervellón, grand commandeur d'Alcañiz, pour le placer à la tête de Montesa. Les deux maîtres désignés étaient sur le point d'en venir aux armes lorsque, pour sortir de l'impasse, Benoît XIII annula les deux nominations, prit en mains provisoirement l'administration de l'Ordre et, quelques temps plus tard, porta son choix sur Romeo de Corbera<sup>65</sup>. Le prétendant évincé, fray Nicolás de Próxima s'était entre temps rendu à Pise où siégeait le concile afin de faire valider son élection capitulaire par le nouveau —et troisième— pape Alexandre V<sup>66</sup>, ce qui montre bien à quel point les rebondissements et les enjeux du schisme pouvaient jouer un rôle dans les conflits internes. Romeo de Corbera devint donc un proche du pape Benoît XIII auquel il céda le château et la ville de Peñíscola qui devinrent résidence pontificale. On comprend mieux que les efforts répétés du maître de Montesa pour intégrer les Centelles, favorables à Ferdinand d'Antequera, dans un parlement unique du royaume de Valence s'inscrivaient dans la démarche de Benoît XIII pour aboutir au succès de la solution castillane, tout en respectant des formes consensuelles. Romeo de Corbera apparaît ainsi comme l'un des quelques précieux fidèles de Benoît XIII auxquels celui-ci eut recours comme négociateurs, arbitres ou émissaires, tels l'évêque de Valence, Hugo de Lupiá y Bages, Francisco de Aranda, ancien conseiller de Martin Ier et donat de la chartreuse de Portaceli ou Domingo Ram, évêque d'Huesca.

L'Ordre de l'Hôpital, par contre, ne se présentait pas pour Benoît XIII comme un allié certain. Si le pape, en tant que chef de l'Eglise exerçait bien son pouvoir hiérarchique sur tous les Ordres Militaires, l'Hôpital étant un ordre international et sa maîtrise étant située à Rhodes, le soutien de la

63.- DELAVILLE LE ROULX (J.) *Op.cit.* p.323

64.- LUTTRELL *Op.cit.* Le schisme.... p. 107

65.- SAMPER *Op.cit.*T. II p.486

Castille et de l'Aragon qui assurait à Benoît XIII sa reconnaissance par les trois Ordres hispaniques de Montesa, Santiago et Calatrava ne suffisait plus pour le mettre à l'abri de conséquences du schisme défavorables à son pontificat.

En 1396 le prieur d'Aquitaine, Philibert de Naillac avait succédé comme Maître de l'Ordre de l'Hôpital à l'aragonais Juan Fernández de Heredia. Jusqu'en 1409, il se consacra à Rhodes à contenir militairement les turcs ottomans qui, après la défaite chrétienne de Nicópolis en 1396, semblaient constituer la principale menace pour les derniers bastions du monde catholique que représentaient Rhodes et Chypre en Méditerranée orientale, mais il dut abandonner aux mongols de Tamerlán, en 1402, Smyrne qui constituait alors la seule place forte Hospitalière sur le continent asiatique<sup>67</sup>. En 1409, Philibert de Naillac revint en Occident pour assister au concile de Pise où il joua un rôle éminent, avec la détermination de contribuer à mettre fin au schisme, ce qui supposait alors, aux yeux de la majorité des participants, le retrait simultané de Benoît XIII et du pape de Rome, Grégoire XII. Devenu un collaborateur fidèle et important du nouveau pape Alexandre V désigné à Pise, puis de son successeur Jean XXIII à partir de 1410, il contraria l'opiniâtre Benoît XIII qui, dès Septembre 1409, commença des poursuites contre lui, le déposa en Novembre et interdit de lui obéir. De son côté, Philibert de Naillac écrivait à Jean XXIII en 1411 que les frères d'Espagne ne voulaient plus aller à Rhodes car Benoît XIII avait pris en mains l'attribution des dignités de l'Ordre dans les royaumes qui l'avaient reconnu<sup>68</sup>.

Chez les Hospitaliers d'Aragon et de Catalogne se reflétaient donc sans aucun doute ces relations hostiles. Dans la *Castellania de Amposta*, comme le rapporte Delaville Le Roulx<sup>69</sup> s'appuyant sur les archives de l'Ordre à Malte, la dignité de *castellán* avait fait l'objet d'un conflit d'attribution entre Gonzalvo de Funes, désigné par le Maître, c'est à dire Philibert de Naillac lui-même, en 1397 et Pedro Ruiz de Moros qui, dans des circonstances imprécises, occupait de fait cette même dignité. Gonzalvo de Funes s'étant déclaré favorable à Benoît XIII, Pedro Ruiz de Moros se rendit à Rhodes en 1400 et s'y fit reconnaître comme *castellán*, son rival devant se contenter de se voir attribuer les commanderies d'Aliaga et Cantavieja. Un tel renversement de situation ne pouvait être étranger à l'hostilité déclarée entre Benoît XIII et Philibert de Naillac. Cette dissension, non mentionnée par Zurita, dû contribuer à la division en deux camps de la *castellania de Amposta* et à la prise de

66.- DIAZ MANTECA (E.) "Benet XIII senyor del Maestrat de Montesa" *Boletín de la Sociedad Castellonense de Cultura* T LVI 1980 p.549

67.- DELAVILLE LE ROULX (J.) *Op.cit* pp.284 à 286

68.- *Ibid.* p.306

69.- *Ibid.* pp.341-342

position de Pedro Ruiz de Moros en faveur du comte d'Urgel. Ce dernier, ainsi que le prétendant Louis d'Anjou, était, selon Angel Canellas Lopez <sup>70</sup>, favorable à l'obédience au pape de Rome, point sur lequel Zurita est également muet. Ainsi les enjeux de la succession au trône d'Aragon et de l'issue du schisme pontifical apparaissaient-ils comme très étroitement imbriqués dans les prises de positions, les comportements et les arrières pensées des hauts dignitaires des Ordres Militaires de la Couronne, quels qu'ils fussent.

Il reste par ailleurs à s'interroger sur la personnalité des dignitaires évoqués par Zurita sans que le chroniqueur apporte la moindre lumière sur leurs origines, leurs antécédents et, élément essentiel, leurs relations de parenté ou de clientèle avec les principaux partis dans la crise. Ce que nous connaissons d'eux par d'autres sources ou d'autres travaux ne manque pas d'intérêt.

Romeo de Corbera, maître de Montesa, était le cadet d'une lignée de noblesse moyenne du Roussillon: ses parents avaient réservé à l'aîné le *mayorazgo* selon la coutume et destiné leurs trois autres fils à des carrières ecclésiastiques ou juridiques <sup>71</sup>. Il était parent par sa mère, Yolande de Lupiá de l'évêque de Valence, Hugo de Lupiá y Bages, lui-même un proche de Benoît XIII qui s'entremet de la même manière dans la recherche d'un accord entre les différents clans valenciens.

Le grand commandeur d'Alcañiz, Guillén Ramón Alamán de Cervellón, selon les indications de Samper dans sa chronique *Montesa Ilustrada* <sup>72</sup>, faisait partie de la haute noblesse car il appartenait à la branche aragonaise des Cervellón, lignée qui selon la légende, descendait des empereurs d'Allemagne. Du côté catalan, l'autre branche des Cervellón manifestait son hostilité à la candidature du comte d'Urgel en la personne du gouverneur de Catalogne, Guerau Alamán de Cervellón qui, outre le poids de sa fonction, faisait jouer son influence, selon l'étude de Santiago Sobrequés Vidal sur *El compromís de Casp i la noblesa catalana* <sup>73</sup> par l'entremise de ses deux cousins catalans, Pere de Cervellón et Ramón de Bages qui siègèrent à la commission de vingt-quatre membres chargée de désigner les électeurs, mais également par celle de son "influent cousin le commandeur de l'Hôpital (*sic*) fray Guillen Ramón Alamán de Cervellón dans le parlement d'Alcañiz".

L'Hospitalier fray Iñigo de Alfaro, commandeur de Ricla, avait pour sa part passé plusieurs années auprès du Maître de Rhodes à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle où il fut successivement lieutenant du Drapier de l'Ordre, puis lieute-

70.- CANELLAS LÓPEZ (Angel) *Papa Luna* Zaragoza 1991 p.52

71.- SAMPER *Op.cit* T. II p.488

72.- *Ibid.* p.485

73.- SOBREQUES VIDAL (S.), *Op.cit* "El compromís de Casp...." p.48

nant du commandeur de l'île de Kos et enfin, en 1492 capitaine de la garnison de Smyrne qui devait capituler devant les troupes de Tamerlan<sup>74</sup>.

Pedro Fernández de Híjar, grand commandeur de Montalbán était membre de la haute noblesse car sa lignée, illégitime, descendait de Jacques Ier dont il était l'arrière petit fils<sup>75</sup> Zurita fait apparaître son appartenance initiale au clan d'Antonio de Luna comme liée à celle de son parent Juan de Híjar, seigneur de Híjar. Aussi le ralliement au parlement d'Alcañiz concernait-il l'un et l'autre de ces personnages, sans que nous sachions s'il s'agissait d'une sage appréciation du rapport des forces en présence ou d'une négociation avec le parti castillan. Plus aucune indication n'est donnée sur le rôle du commandeur de Montalbán jusqu'aux *Cortes* de Saragosse de 1412 où il intervint activement, prélude à un rôle constant dans les *Cortes* ou à la *Diputación* d'Aragón.

Les informations sont rares sur la branche aragonaise des Ruiz de Moros, convoqués épisodiquement aux *Cortes* d'Aragón dans la catégorie des *infanzones* alors qu'à Valence ce même lignage appartenait à la noblesse et était plus régulièrement appelé à participer aux *Cortes* du royaume<sup>76</sup>. Un des parents du *castellán*, Juan Ruiz de Moros combattait, comme cela est signalé par Zurita, dans les rangs du comte d'Urgel et s'était emparé du château d'Albarracín assiégé par la suite par les troupes du camp adverse.

Ces quelques informations sur les personnes qui ne pallient qu'imparfaitement les silences de Zurita permettent de situer certains comportements dans un contexte relationnel et social qui suggère de manière complémentaire les motifs de certains engagements partisans.

Malgré le peu de commentaires réservé à leur rôle et à leurs comportements pendant l'Interrègne il est certain que les dignitaires des Ordres Militaires de la Couronne d'Aragon participèrent pleinement aux différentes phases de cette crise dont les enjeux étaient vitaux pour tous les membres des aristocraties laïques ou religieuses, urbaines ou féodales, dans les différents royaumes et le Principat de Catalogne, constitutifs de la Couronne. A la différence du royaume voisin de Castille, où les Ordres Militaires disposaient d'une plus grande richesse en revenus et en hommes, et dont les dignitaires, très proches du pouvoir monarchique, furent mieux connus des historiens, les interventions des maîtres, des prieurs ou des grands commandeurs de la Couronne d'Aragon furent sans doute moins courantes dans les conflits

74.- DELAVILLE LE ROULX (J), *Op.cit.* pp.234-235

75.- GARCÉS DE CARÍÑENA (P) *Nobiliario de Aragón* Edición crítica por María Isabel UBIETO ARTUR, Zaragoza 1983

76.- TRENCHS ODENA y PONS ALOS : "La nobleza valenciana a través de las convocatorias a Cortes" en *Les Corts a Catalunya, Actes del congrés d'història institucional, 28 a 30 Abril 1988*, Barcelone 1991.

## LE RÔLE POLITIQUE DES ORDRES MILITAIRES...

armés internes mais constantes dans leur participation au dialogue entre la Monarchie et les aristocraties au sein des *Cortes* et des *Diputaciones* dont on connaît le rôle essentiel dans la conduite des affaires publiques. Ces dignitaires appartenaient habituellement à des lignages dont d'autres membres exerçaient à un titre ou un autre leur influence dans les cercles du pouvoir. Par ailleurs la nature de leurs Ordres les situaient à la croisée des chemins entre le contexte politique propre aux royaumes de la Couronne et celui des autres puissances du monde chrétien, qu'il s'agisse de la Papauté, du monde oriental où était installée la Maîtrise de Rhodes ou encore de la Castille où se trouvaient les Maîtres de Santiago et de Calatrava.

Tous ces aspects apparaissent en filigrane dans les interventions de ces dignitaires pendant la crise successorale de 1410-1412 de même que, sous les règnes successifs d'Alphonse le Magnanime, de Jean II et de Ferdinand le Catholique, certains de leurs successeurs parmi lesquels Luis Despuig, maître de Montesa, ou Hug Robert de Rocabertí, *castellán de Amposta*, jouèrent des rôles clefs aux côtés des monarques, tant dans la conduite des affaires internes aux royaumes que sur la scène internationale.